



SPEECH • DISCOURS • DISCURSO • خطاب

REMARQUES LIMINAIRES

de

M. Ronald K. NOBLE

Secrétaire Général

81^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL

RÉUNION MINISTÉRIELLE

**« LA POLICE FACE AUX DÉFIS DE LA VIOLENCE CRIMINELLE
CONTEMPORAINE »**

5 novembre 2012

Rome (Italie)

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs et les Chefs adjoints de gouvernement des pays membres d'INTERPOL,
Madame Annamaria CANCELLIERI, Ministre italien de l'Intérieur,
Mesdames et Messieurs les Ministres de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires intérieures,
Monsieur le Président d'INTERPOL,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Monsieur le Préfet Antonio MANGANELLI, Chef de la police et Directeur général de la Sécurité publique de l'Italie,
M. Rob WAINWRIGHT, Directeur d'Europol,
Mesdames et Messieurs les Chefs de police,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité exécutif d'INTERPOL,
Mesdames et Messieurs les Chefs des Bureaux centraux nationaux,
Chers collègues du Secrétariat général d'INTERPOL, des Bureaux régionaux et des Bureaux de représentation, et citoyens de nos 190 pays membres, qui allez ici et aujourd'hui prendre connaissance du travail dévoué des uns et des autres,
Chers membres du personnel, qui pour la première fois dans l'histoire assistez en temps réel à cet événement depuis le siège d'INTERPOL à Lyon, grâce à une retransmission en direct,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour.

C'est pour moi un réel honneur de vous souhaiter à tous la bienvenue à cette extraordinaire Réunion ministérielle d'INTERPOL, le plus important rassemblement mondial de Ministres de l'Intérieur et de la Justice de toute l'histoire.

Alors que l'idée d'INTERPOL est née voilà presque 100 ans, le monde n'avait jamais vu les Ministres de l'Intérieur et de la Justice de près de 100 pays membres se joindre à plus de 1 000 délégués, lors d'aucune réunion.

Un événement si remarquable méritait un cadre tout aussi remarquable. C'est chose faite, grâce à nos aimables hôtes italiens.

Madame le Ministre CANCELLIERI, au nom d'INTERPOL, permettez-moi d'exprimer ma gratitude la plus profonde à la République italienne, au Ministère de l'Intérieur et aux autorités italiennes chargées de l'application de la loi pour votre organisation, votre soutien et votre hospitalité, tous exceptionnels, qui ont rendu cet événement possible.

Madame le Ministre, INTERPOL et les policiers du monde entier sont confrontés quotidiennement à la réalité ; c'est donc bien volontiers que nous reconnaissons que la ville de Rome – avec son histoire millénaire – nous donne un début d'explication de la présence d'un si grand nombre de Ministres et de délégués parmi nous aujourd'hui.

L'origine de la magnificence que nous voyons autour de nous est, de fait, liée d'après la mythologie à la chute violente d'une autre ville.

Comme le décrit Virgile dans l'Énéide, un petit groupe de personnes fuyant la ville de Troie après sa destruction a traversé la Méditerranée pour fonder une dynastie destinée à donner naissance – ici à Rome – à l'une des plus grandes civilisations que l'humanité ait jamais connue.

Les circonstances de la chute de Troie sont rappelées à maintes reprises au long de ce périple :

Une menace unique venue de l'étranger, atteignant le rivage – une statue en bois représentant un cheval, dont on se souviendrait à jamais comme étant le « cheval de Troie », dissimulant une armée ennemie...

Le fait que les responsables de la sécurité n'aient pas décelé l'existence de la menace – ils ignoraient la raison pour laquelle la statue avait été envoyée, et ne l'ont pas soumise à un contrôle en règle...

et

La funeste décision de laisser la statue franchir les murs de la ville – tout ceci contribue à expliquer la chute de Troie.

Nous ne devons pas oublier que ces événements se sont produits à une époque où pour de nombreuses nations, l'isolement constituait la principale stratégie en matière de sécurité.

Plus de 3 000 ans après, notre monde et les besoins liés à la sécurité ont radicalement changé.

Nous voyons maintenant dans le monde entier des pays qui choisissent de coopérer par-delà les frontières, les continents, les langues et les cultures, afin de mieux cerner les menaces pesant sur la sécurité de leurs citoyens et de mieux les combattre.

Comment en effet pourrait-il en être autrement, dans un monde où les frontières et l'isolement des pays représentent souvent une arme de premier choix aux mains des criminels ?

Lutter contre cette menace – voilà ce qui a mené à l'idée de concevoir INTERPOL.

Nous récoltons aujourd'hui les fruits concrets de cette idée – chaque année, la coopération policière internationale permet aux 190 pays membres d'INTERPOL de procéder à plus de 7 000 arrestations à travers le monde.

Si les stratégies que nous mettons en œuvre ont considérablement évolué à travers les millénaires, les menaces auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui sont quant à elles encore plus terribles, complexes et mouvantes que celles qui ont conduit à la chute d'anciennes nations.

Dans cette salle sont représentés les pays à qui l'on doit les plus grandes réussites de l'histoire.

Vous êtes parvenus à trouver des remèdes à des maladies autrefois mortelles ; à mettre au jour les mécanismes internes de la matière même ; à inspirer, grâce à l'art, des millions de personnes de générations différentes ; à escalader les montagnes les plus hautes ; à explorer l'espace et à utiliser la technique pour relier des continents et des océans entiers.

En dépit de tout cela, nous ne sommes toujours pas débarrassés de la violence criminelle, qu'elle soit l'œuvre d'individus ou de groupes.

Comment cela peut-il être ? La réponse réside dans la nature même de la menace.

Une menace qui n'a jamais cessé de changer d'aspect et de forme tout au long de l'histoire, afin de mieux servir ses buts dévoyés, d'étendre son champ d'action par-delà les frontières et de s'enraciner encore plus profondément dans nos sociétés.

Nous avons devant les yeux le dramatique résultat de cette évolution extrême.

Le Secrétariat de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement estime que chaque année, 500 000 personnes sont victimes d'une forme de violence entraînant leur mort, mais moins d'un sur 10 de ces décès survient dans une situation de conflit ; les autres résultent du terrorisme et d'autres formes de criminalité.

J'ai bien dit que neuf sur 10 de ces morts violentes ne surviennent pas sur un champ de bataille.

Ces chiffres mondiaux ahurissants en disent long, mais ils ne disent quand même pas tout. En fait, ils ne rendent pas compte de deux éléments clés.

Le premier est que nous ne pouvons réellement pas nous permettre de payer à la violence criminelle le prix d'une seule vie supplémentaire.

- Ce prix, c'est le garçon de 14 ans recruté par des terroristes, qui enfourche sa bicyclette pour aller se faire exploser en tuant des passants innocents, exactement comme on le lui a demandé ; ou la jeune fille de 15 ans prise pour cible par ces mêmes terroristes pour avoir défendu l'importance de l'éducation des femmes ;
- C'est l'enfant repêché trop tard par les sauveteurs, après que des trafiquants ont abandonné à son sort, en Méditerranée, un bateau chargé de migrants ;
- C'est l'adolescent qui se joint à une émeute en ville, quelques minutes après y avoir été invité sur des réseaux sociaux, ou le fan de football abattu par des supporters du club adverse quelques minutes avant un match ;
- C'est la mère de trois enfants victime d'un lance-grenades en pleine rue, dans une région aux mains des cartels de la drogue.

Autant d'instantanés de la vraie vie, des rues de nos pays membres, ces rues où travaillent les policiers auxquels INTERPOL apporte quotidiennement un soutien. Et ils racontent tous la même histoire.

Celle d'une violence criminelle d'une force sans précédent, se propageant dans tous les pays à une vitesse impressionnante. Une violence très visible, retransmise et imitée à des milliers de kilomètres de distance.

Et c'est précisément le deuxième élément clé que nous négligerions si nous nous contentions de nous polariser sur l'*ampleur* de la violence dans le monde entier.

Ce qui fait que la violence d'aujourd'hui est tout simplement sans équivalent dans l'histoire c'est la *rapidité* et la *facilité* avec lesquelles à partir d'un incident local elle se transforme en une menace d'envergure planétaire exigeant une action internationale. Bien souvent, elle ne peut tout simplement pas être circonscrite à une seule zone géographique.

Nous avons tous été les témoins de sa plus saisissante manifestation un peu plus tôt cette année.

Tout a commencé par une séquence de film de 14 minutes, traduite et téléchargée sur Internet afin de pouvoir être visionnée dans le monde entier.

- Quelques minutes plus tard, celui qui avait téléchargé le film avait effacé le fichier, mais dans le monde d'aujourd'hui, il était déjà trop tard.
- En l'espace de 48 heures, les images avaient déjà été partagées et vues par des milliers de personnes à travers le monde.
- Et en un peu plus d'une semaine, elles avaient déclenché de violentes émeutes dans les rues d'un seul pays, à 12 000 km du lieu où le film avait été produit.
- Six jours plus tard, de violentes manifestations de protestation avaient déjà éclaté dans 20 pays sur les cinq continents, menaçant non seulement les cibles visées, mais aussi n'importe qui et n'importe quoi se trouvant sur leur chemin.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers collègues,

Cette violence nous a tous transportés dans une nouvelle ère.

Dans son « Rapport sur le développement du monde » relatif à 2011, la Banque mondiale affirme sans ambages : « Les conflits et les violences du XXI^e siècle posent un problème de développement qui ne saurait être appréhendé au travers du prisme du XX^e siècle ».

Il est maintenant temps de regarder au travers d'un autre prisme ; de bâtir la prochaine stratégie, décisive, pour lutter contre la violence criminelle dans le monde entier.

C'est pourquoi INTERPOL vous a tous invités ici aujourd'hui.

Et INTERPOL réaffirme à cette occasion son engagement à mettre en œuvre concrètement cette stratégie, jusqu'en première ligne, conformément à son mandat.

En tant que décideurs de près de cent nations représentées ici aujourd'hui, et occupant des postes clés, vous vous êtes trouvés confrontés aux défis de la violence criminelle contemporaine, et vous avez amené vos populations et vos autorités à les relever.

Nous prendrons votre expérience et vos points de vue et les partagerons avec l'ensemble de nos 190 pays membres et de leurs services de police.

La police aura un rôle clé à jouer dans toute solution conçue par vous. Pour sa part, INTERPOL élaborera de nouveaux outils et services afin d'apporter un soutien à vos autorités de police et d'application de la loi sur le terrain, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Nous travaillerons avec vous pour renforcer les capacités de la police par la formation et pour améliorer ses infrastructures, afin que vos services de police soient toujours reliés en temps réel les uns avec les autres et qu'ils ne se retrouvent pas seuls face à la violence criminelle lorsque celle-ci frappera ou menacera même simplement votre population.

En d'autres termes, la prochaine fois qu'une menace étrangère entrera subrepticement dans votre pays, comme ces chevaux de Troie du 21^{ème} siècle, vous pourrez vous appuyer sur un réseau de sentinelles fort de 190 pays prêts à sonner l'alarme et à agir aux niveaux local et mondial pour vous aider à la repousser.

Au cours de notre histoire, nous avons appris que rien ne peut être aussi puissant que des connaissances exploitables échangées entre les nations, par-delà les frontières.

Puisse cet enseignement nous guider tout au long de cette conférence.

Apprenons les uns des autres, et que chacun devienne un exemple pour les autres.

Faisons de cette réunion extraordinaire une étape importante dans la lutte que mène le monde entier contre la violence criminelle.

Votre présence ici envoie au monde un message clair : qu'importent la cruauté et la force de la violence criminelle – ensemble, nous la vaincrons.

Thank you, MERCI, GRACIAS, SHUKRAN, GRÁZIE.